



France insoumise – Législatives des 11 et 18 juin 2017

« **15 PROPOSITIONS POUR UNE FRANCE SOLIDAIRE DANS LE MONDE EN 2017** »
Réponses de la candidate de la France insoumise, Mirabelle Lemaire 4ème circonscription du Val de Marne aux propositions d'ActionAid-Peuples Solidaires, CCFD-Terre Solidaire, Oxfam France et le Secours Catholique-Caritas France.

1) Garantir le juste paiement des impôts par les entreprises et les individus via un reporting public pays par pays et un registre public des bénéficiaires effectifs des sociétés et des trusts aux niveaux français, européen et international, par une révision des conventions fiscales injustes, par l'engagement pour une plus forte harmonisation fiscale en Europe. Enfin, renforcer les poursuites pénales ainsi que les sanctions pour lutter contre la fraude et l'évasion fiscales.

Nous mènerons une politique fiscale axée sur le Bien Commun. Pour cela nous nous engageons à obliger les entreprises à déclarer leurs résultats pays par pays et à taxer les bénéfices des entreprises là où ils sont réalisés. De même nous agirons contre l'évasion fiscale au niveau international, en organisant le blocus des paradis fiscaux.

Chaque citoyen français, avec la mise en place de la taxation différentielle, participera à l'impôt et ce quel que soit son pays de résidence. Cela sera effectif avec le renforcement des moyens humains et techniques de l'administration fiscale et des douanes dans la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales. [Point 37 de *L'Avenir en Commun*]

L'évasion fiscale internationale, la spéculation et la corruption seront mises en justice par un tribunal international de justice économique [Point 58 de *L'Avenir en commun*]

2) En France, rendre l'impôt plus progressif et « juste » socialement, et réduire les mesures – comme la prolifération des crédits d'impôt en dehors de l'intérêt général – qui participent de la concurrence fiscale par le bas, et faire la promotion de mesures fiscales similaires au niveau européen et international

La France est un pays riche. La captation de la fortune par une minorité se fait au détriment de la majorité et notamment des plus faibles. Nous rendrons l'impôt sur les revenus plus progressif avec un barème à 14 tranches contre 5 actuellement ainsi chacun contribuera à l'intérêt général selon ses moyens.

Les niches fiscales inefficaces socialement ou écologiquement nocives seront abolies.

Nous réduirons la TVA – impôt le plus injuste – sur les produits de première nécessité et cela sera contrebalancé par la TVA grand luxe.

« Les premiers besoins, ou du moins les plus sensibles, sont ceux d'un cœur bienfaisant ; et tant que quelqu'un manque du nécessaire, quel honnête homme a du superflu ? »

[Jean-Jacques Rousseau](#) ; Julie, ou La nouvelle Héloïse (1761)

3) Afin de contribuer à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable, publier dès l'automne 2017 un calendrier précis pour atteindre l'objectif d'allouer 0,7% du Revenu National Brut (RNB) à l'aide publique au développement dès 2022 et s'engager à augmenter de 10% par an les crédits budgétaires de l'aide publique au développement.

Nous nous engageons à atteindre et à tenir l'objectif de 0,7 % du revenu national brut allouer au budget de l'aide publique au développement.

Pour ce faire l'augmentation du budget alloué à l'APD se fera via le budget général de l'Etat et cela sans qu'une taxe spécifique lui soit affecté. Cela garantira l'atteinte du seuil des 0,7% du RNB.

Bien évidemment nous relancerons les politiques de co-développement et de coopération (scientifique, universitaire, sanitaire...) avec les pays en développement, notamment en matière de lutte contre le changement climatique. Et, appuierons la mise en œuvre d'un mécanisme de restructuration des dettes souveraines dans le cadre de l'ONU sur la base de la résolution votée en 2015 sur proposition de l'Argentine.

4) Stopper tout risque de crise financière et réguler drastiquement la finance, en la remettant au service de l'économie réelle, y compris en œuvrant activement à la mise en place d'une taxe sur toutes les transactions financières affectée au moins à 50 % à l'adaptation au changement climatique et au financement des Objectifs de développement durable (ODD), dont la santé mondiale.

La Finance doit être au service des Humains et non l'inverse. Pour cela nous établirons une taxe réelle sur les transactions financières [Point 19 de L'Avenir en Commun]

L'impôt sur les sociétés sera modulé selon l'usage qu'il sera fait des bénéfices afin d'encourager l'investissement en France : un taux réduit pour les bénéfices réinvestis en France, un taux plein pour les bénéfices distribués aux actionnaires.

La Lutte contre le changement climatique se fera notamment au travers des points indiqués dans la proposition 3.

5) Garantir que les interventions de l'Agence française de développement (AFD) auront comme objectif premier de contribuer à la réduction de la pauvreté et des inégalités, y compris en favorisant la participation active des populations concernées, et prévenir tout retour à l'aide liée dans la politique de coopération de le France

Actuellement, La lutte contre la pauvreté et les inégalités s'effectue dans une logique mercantile avec le souci de la rentabilité. C'est inacceptable.

L'Agence Française de Développement se doit, et nous en serons les promoteurs, d'avoir une politique de développement social, économique et environnemental.

Les propositions de l'ONG ONE sont en total accord avec notre vision, nous appuierons leurs analyses.

6) D'ici 2020, sortir de la production et de la consommation de charbon en France, et se positionner en faveur de la fermeture des projets charbon existants des entreprises dont l'Etat est actionnaire. Sortir des énergies fossiles d'ici à 2050, et réorienter la finance vers la transition énergétique et la sortie des énergies fossiles.

Avec les énergies fossiles et le nucléaire l'Humanité est en danger. C'est pourquoi nous proposons 100% d'énergies renouvelables d'ici 2050. Tout cela est développé dans les points 38 à 48 de L'Avenir en Commun sous le titre La Planification Ecologique.

Les recommandations de Négawatt en ont été les inspiratrices

7) Supprimer tout soutien public à la production ou consommation d'agrocarburants industriels, fixer un plafond d'incorporation des agro-carburants aux niveaux français et européen ne créant pas d'importations et encadrer strictement le développement des agro-carburants avancés.

Comment accepter que l'on cultive des végétaux pour les transformer en agro-carburants alors que Le Monde ne se nourrit pas à sa faim ?

La seule utilité de ces agro-carburants est celle qui participe à l'indépendance énergétique des fermiers. Mais ici aussi cela ne doit en aucun cas participer de l'appauvrissement des sols et de la pollution de l'eau et de l'air. C'est pourquoi nos propositions viseront à cadrer la production des agro-carburants de 2^o et 3^o générations.

8) Atteindre l'équilibre entre le financement de l'adaptation au changement climatique et de son atténuation d'ici 2022 en publiant une feuille de route dès l'automne 2017 et s'engager à atteindre 1 milliard d'euros de dons pour les financements climat pour les pays en développement.

Selon OXFAM, nous sommes bien loin des 1 milliard d'euros de dons. Nous avons l'impérative mission d'atteindre l'équilibre entre le financement de l'adaptation au changement climatique et son atténuation d'ici 2022. Nous travaillerons à cette feuille de route dans les 6 premiers mois de la mandature.

9) S'assurer que les politiques publiques et les différentes initiatives de lutte contre les dérèglements climatiques préservent la sécurité alimentaire et n'alimentent pas les dynamiques d'accaparements de terres.

Ces positions seront défendues par la France au niveau international, et notamment la protection des agricultures paysannes. Seules, opèreront en France les entreprises sans lien avec des processus d'accaparements de terre et de déforestation dans le monde.

10) Soutenir politiquement et financièrement, de manière spécifique et prioritaire, l'agro-écologie paysanne, qui permet un partage juste et durable des ressources et des revenus ainsi qu'un accès digne à l'alimentation, dans le cadre de la législation nationale, au sein de l'UE, au niveau international (FAO, CSA, CNUCC) et dans les soutiens de la France par des initiatives et des projets de développement à l'étranger.

Nous axerons la coopération agricole vers les Etats et collectivités qui mettent en œuvre la souveraineté alimentaire via l'agro-écologie paysanne. Notre objectif est 0.7% du PIB en faveur de l'appui au développement.

Nous défendrons ces axes au niveau européen et dans les diverses instances des Nations-Unies.

11) Avoir une exigence de solidarité à l'égard des migrant-e-s, en assurant des voies de migrations légales y compris humanitaires ; et en offrant aux migrant-e-s arrivant sur le territoire français un accueil digne et respectueux des droits humains. Les demandeurs d'asile doivent pouvoir trouver refuge et protection là où ils le souhaitent. Il faut également suspendre le renvoi des demandeurs d'asile au pays de la première entrée dans l'Union européenne prévu par les accords de Dublin. Globalement, la France doit jouer un rôle moteur et fédérateur pour la réforme du régime d'asile européen commun, en veillant à ne pas affaiblir les normes de protection des demandeurs d'asile.

Pour nous, il est primordial de lutter contre les causes de migrations liées aux guerres, aux accords commerciaux qui vont à l'encontre des économies locales et d'enrayer le changement climatique qui entraîne déjà des millions de personnes sur les routes.

Les migrant-e-s forcé-e-s par leurs conditions de vie doivent être accueillis avec considération et respect des droits fondamentaux.

Les politiques actuelles menées, à l'égard des migrant-e-s, par la France sont indignes du Pays des Droits de l'Homme. Nous nous engageons à mener une politique respectueuse de chacun et à faire cesser cet esclavagisme moderne qui fait que la fragilisation des personnes migrantes les met à la merci d'employeurs voyous et ne leur permet pas de faire valoir leurs droits les plus élémentaires.

12) Réviser les politiques migratoires française et européennes, et mettre fin à l'externalisation de celles-ci (notamment de la politique d'asile) vers les pays d'origine et de transit, a fortiori lorsque ce sont des Etats peu respectueux des droits humains. Suspendre l'accord entre l'Union européenne (UE) et la Turquie dès lors que de fortes interrogations pèsent sur sa légalité et que ses impacts négatifs sont déjà visibles.

Nous ne pouvons continuer avec les politiques migratoires actuelles. Cela a transformé l'Europe en une forteresse incompatible avec les Droits Humains.

Nous proposons une politique respectueuse de ceux là.

A l'échelle Internationale, il est impératif de créer une Organisation Mondiale des Migrations en relation étroite avec L'ONU.

En Europe, Renforcer les moyens civils de sauvetage en mer afin que cessent ces milliers de morts. Remplacer Frontex par une agence dont la mission première est le secours en mer.

Remettre en cause le fichage et la biométrie dans le contrôle des frontières de l'UE. Mettre en œuvre un accueil digne des migrant-e-s avec une répartition sur l'ensemble du territoire européen mettant fin aux hots spots qui sont devenus des «centres de détention».

Et évidemment, refuser l'accord « Visa+adhésion contre migrants » avec la Turquie

13) Légiférer aux niveaux français (loi sur le devoir de vigilance des sociétés mères et entreprises donneuses d'ordre), européen et international pour obliger les entreprises multinationales à respecter les droits humains et l'environnement tout au long de leur chaîne d'approvisionnement, engager leur responsabilité juridique et mettre en place des mécanismes efficaces d'accès à la justice pour les victimes.

Nous mettrons en œuvre des normes sociales et écologiques qui s'appliqueront au commerce des produits importés.

Si ces normes ne sont pas respectées, alors, en accord avec vos propositions nous établirons une responsabilité juridique des multinationales et des mécanismes efficaces d'accès à la justice pour les victimes.

14) Réguler, aux niveaux français et européen, les abus de pouvoir et la concurrence déloyale des acteurs économiques qui ont un impact négatif et direct sur les conditions de travail dans les pays du Sud, notamment dans les filières alimentaires mondiales et défendre au niveau international, notamment au sein de l'OIT, l'application d'un salaire minimum vital pour les travailleurs et travailleuses.

Avec le protectionnisme Solidaire, nous mettrons en place l'application de normes sociales et écologiques à la commercialisation des produits importés, ainsi que l'augmentation des droits de douane pour les produits issus des pays aux droits sociaux limités (absence de liberté syndicale, travail des enfants).

Comme vous, nous défendrons au sein de l'OIT, l'application d'un salaire minimum vital pour les travailleurs et travailleuses.

15) Garantir le respect des droits des femmes comme partie intégrante des droits humains et leur justiciabilité dans toutes les politiques publiques menées et définies aussi bien au niveau national qu'international et encourager tous les Etats à ratifier sans réserve la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) et son protocole facultatif.

Aucune inégalité de traitement basée sur le sexe ou le genre des personnes n'est acceptable.

Dans L'avenir en Commun nous prôtons :

- La garantie d'autonomie des femmes
- L'affirmation du droit des femmes à disposer de leur corps
- La lutte ferme contre le sexisme

Pour que cela ne reste pas qu'un « joli » discours, Nous adopterons une loi-cadre et mettrons en place un commissariat à l'Égalité ainsi qu'un pôle judiciaire de lutte contre les discriminations.

A l'international, sans relâche nous œuvrerons à faire ratifier la Cedef.

Le Plessis Tréville le 4 juin 2017

Mirabelle Lemaire